



Conférence N°55 : "Pourquoi avons-nous besoin d'unités et d'étalons ? Nouvelle définition du kilogramme"

publié le 31/10/2023

"Pourquoi avons-nous besoin d'unités et d'étalons ? Nouvelle définition du kilogramme" - Conférence - les sciences s'invitent

Descriptif :

Conférence - Inscription par formulaire

"Pourquoi avons-nous besoin d'unités et d'étalons ? Nouvelle définition du kilogramme"

Résumé

La mesure est une composante permanente de notre vie. Toute prise de décision à partir d'une mesure nécessite une bonne interprétation de cette mesure et donc connaître le système de référence (étalon) et l'incertitude associée.

Le kilogramme-étalon basé sur la masse du prototype déposé au Bureau International des Poids et Mesures a vécu après 130 années de service ; une nouvelle définition sera effective en mai 2019, basée sur la constante de Planck. Après un historique concernant le système métrique, nous discuterons les unités de base et les unités dérivées du système international d'unités afin de comprendre l'importance des nouvelles définitions.

Ref. : "Etalons et unités de mesure", Bureau National de Métrologie, 1997

L'intervenant :

Nom	KAPPENSTEIN Charles		
Structure	Université de Poitiers	fonction	Professeur, enseignement et recherche
Domaine	Chimie minérale, catalyse, chimie du solide, propulsion	Laboratoire	LACCO, UMR CNRS 6503, Dept Chimie, Faculté des Sciences - 86022 Poitiers

Nombre d'interventions par an 2

Niveau élèves Version collège : classe de 3ème - Version lycée : Première-Terminal

Secteur géographique concerné 16,17,79,86

si vous êtes intéressés, indiquez dans le `{{formulaire}}` suivant :

- votre nom et la matière enseignée,
- l'adresse complète de l'établissement,
- la (les) section(s) et le nombre d'élèves prévu pour cette conférence.
- la plage horaire ou de dates envisagée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.